Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Cabinet du ministre d'État

Paris, le mercredi 18 mars 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Véhicules décarbonés : une avancée majeure

EDF et Toyota ont annoncé aujourd'hui le lancement d'une démonstration à grande échelle de véhicules hybrides rechargeables à Strasbourg. Jean-Louis BORLOO, ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, salue cette annonce, qui confirme la très forte dynamique enregistrée ces derniers mois en faveur du développement des véhicules décarbonés en France.

EDF et Toyota ont annoncé aujourd'hui une nouvelle étape dans leur projet commun de tests routiers de Véhicules Hybrides Rechargeables (VHR) en France, en liaison avec une infrastructure de charge innovante. A compter de la fin 2009, et pour une durée de trois ans, une centaine de VHR de nouvelle génération, équipés de batteries lithium-ion seront proposés en location à des entreprises et des partenaires institutionnels de la région de Strasbourg.

Ce projet est soutenu par le gouvernement dans le cadre du Grenelle de l'Environnement et du plan « véhicules décarbonés » porté par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire qui a été annoncé par le Président de la République en octobre dernier au Mondial de l'Automobile. En effet, ce projet fait partie des 8 premiers projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt sur les véhicules à faibles émissions de gaz à effet de serre lancé par le Fonds Démonstrateur de Recherche géré par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

Jean-Louis BORLOO a déclaré : « cette expérimentation d'une flotte de 100 véhicules hybrides rechargeables sur un réseau de charge innovant est une première mondiale. Je me réjouis que sa localisation en France soit en grande partie liée à l'engagement des pouvoirs publics français en faveur du véhicule décarboné.»

La France a pour ambition de jouer un rôle de premier plan au niveau mondial dans la transition énergétique du secteur automobile. Dans cette perspective, le plan « véhicules décarbonés » comprend de nombreuses mesures destinées à dynamiser fortement le marché français. Ce programme a connu des premières avancées concrètes : nomination d'un coordinateur interministériel ; extension aux véhicules utilitaires légers du bonus de 5000 € à l'achat ; lancement d'un premier appel à manifestations d'intérêt par le fonds démonstrateurs de l'ADEME et sélection des 8 premiers projets ; présélection en vue de leur financement par le Fonds Unique Interministériel (FUI) et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) de deux plateformes d'innovation public-privé sur les batteries et sur les véhicules électriques et hybrides ; lancement de la stratégie nationale de déploiement des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables ; et engagement d'une démarche coordonnée d'achats de véhicules électriques entre l'État et les grands comptes (publics et privés) visant 100 000 véhicules sur 5 ans.

Contacts presse :

Benoît PARAYRE 01 40 81 72 36
Frédérique HENRY 01 40 81 31 59
Muriel DUBOIS-VIZIOZ 01 40 81 31 73